



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

COMPTE- RENDU

L'an deux mille vingt, le dix juillet à neuf heures, les membres du Conseil Municipal des Sables d'Olonne se sont réunis Salle des Cordulies - Le Havre d'Olonne - aux Sables d'Olonne, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse adressée le trois juillet deux mille vingt (en application des dispositions des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales).

PRESENTS : BAUDUIN Michel, BLANCHARD Alain, BOURGET Anthony, BRANDET Claire, BRICARD Guy, CASSES Jean-Eudes, CHAPALAIN Jean-Pierre, CHENECHAUD Nicolas, CHEREAU Donatien, COMPARAT Annie, COTTENCEAU-GUEVEL Karine, DARMEY Alain, DEJEAN Jean-François, DELPIERRE Christine, FERRAND Michel, GINO Corine, GUAY Frédérique, HECHT Gérard, HORDENNEAU Dominique, JEGU Didier, LADERRIERE Sophie, LAINE Maryse, LE FLOCH Nicolas, LEGRAND Claire, LOPEZ Sophie, MAESTRIPIERI Dominique, MAUREL Mauricette, MEZIERE Alexandre, MONGELLAZ Gérard, MOREAU Yannick, NICOLAÏ Jennifer, PARISSET Lionel, PECHEUL Armel, PERON Loïc (jusqu'à la délibération n°22 comprise), PINEAU Florence, POTTIER Caroline (jusqu'à la délibération n°30 comprise), RIVALLAND Bruno, ROUMANEIX Nadine, ROUSSEAU Lucette, SIX Jean-Yves, VRAIN Isabelle, VRIGNON Francine, YOU Michel,

ONT DONNE PROCURATION : BRÛLARD Elise à RIVALLAND Bruno, GIRARD Hélène à LE FLOCH Nicolas, PERON Loïc à Six Jean-Yves à partir de la délibération n°23, POTTIER Caroline à DARMEY Alain, à partir de la délibération n°31.

En application des dispositions de l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Francine VRIGNON a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de créer les commissions municipales suivantes :

DESIGNATION DES COMMISSIONS
Commission culture et patrimoine
Commission voirie, mobilité et sécurité
Commission développement durable et espaces naturels
Commission solidarité, finances et personnel
Commission urbanisme
Commission cadre de vie et vie des quartiers
Commission associations, sports, nautisme, événementiel
Commission éducation et jeunesse

Conformément au 7^{ème} alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une seule liste ayant été déposée pour chaque commission et les listes proposées respectant le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée communale, sont désignés les élus suivants au sein des commissions :

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

Jean-François DEJEAN
Nicolas LE FLOCH
Sophie LADERRIERE
Corine GINO
Dominique MAESTRIPIERI
Claire BRANDET
Hélène GIRARD
Christine DELPIERRE
Francine VRIGNON
Armel PECHEUL
Claire LEGRAND
Bruno RIVALLAND
Caroline POTTIER

COMMISSION VOIRIE, MOBILITE ET SECURITE

Gérard MONGELLAZ
Mauricette MAUREL
Michel BAUDUIN
Maryse LAINE
Michel YOU
Annie COMPARAT
Gérard HECHT
Jean-Eudes CASSES
Alain BLANCHARD
Karine COTTENCEAU-GUEVEL
Alain DARMEY

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET ESPACES NATURELS

Donatien CHEREAU
Frédérique GUAY
Jean-Pierre CHAPALAIN
Alexandre MEZIERE
Loïc PERON
Annie COMPARAT
Dominique HORDENNEAU
Mauricette MAUREL
Jean-Eudes CASSES
Guy BRICARD
Caroline POTTIER

COMMISSION SOLIDARITE, FINANCES ET PERSONNEL

Didier JEGU
Jean-Yves SIX
Florence PINEAU
Nadine ROUMANEIX
Gérard MONGELLAZ
Alain BLANCHARD
Lucette ROUSSEAU
Christine DELPIERRE
Isabelle VRAIN
Anthony BOURGET
Alain DARMEY

COMMISSION URBANISME

Nicolas CHENECHAUD
Alexandre MEZIERE
Maryse LAINE
Armel PECHEUL
Jean-François DEJEAN
Annie COMPARAT
Jean-Yves SIX
Dominique HORDENNEAU
Francine VRIGNON
Claire LEGRAND
Guy BRICARD
Caroline POTTIER

COMMISSION CADRE DE VIE ET VIE DES QUARTIERS

Jean-Yves SIX
Annie COMPARAT
Loïc PERON
Hélène GIRARD
Isabelle VRAIN
Jean-Eudes CASSES
Gérard HECHT
Alain BLANCHARD
Francine VRIGNON
Bruno RIVALLAND

COMMISSION ASSOCIATIONS, SPORTS, NAUTISME, EVENEMENTIEL

Lionel PARISET
Alain BLANCHARD
Gérard HECHT
Corine GINO
Donatien CHEREAU
Frédérique GUAY
Sophie LOPEZ
Sophie LADERRIERE
Michel BAUDUIN
Claire BRANDET
Hélène GIRARD
Nadine ROUMANEIX
Dominique MAESTRIPIERI
Jennifer NICOLAI
Alexandre MEZIERE
Michel YOU
Christine DELPIERRE
Dominique HORDENNEAU
Elise BRULARD
Alain DARMEY

COMMISSION EDUCATION ET JEUNESSE

Christine DELPIERRE
Sophie LOPEZ
Lucette ROUSSEAU
Jennifer NICOLAI
Sophie LADERRIERE
Isabelle VRAIN
Corine GINO
Donatien CHEREAU
Claire BRANDET
Elise BRULARD
Caroline POTTIER

2. MODALITES DE DEPOT DE LISTE POUR LA DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ET DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de convenir de déposer les listes candidates pour chacune de ces commissions avant le vote des délibérations relatives à la désignation des membres de Délégation de Service Public et de désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

3. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Conformément au 7^{ème} alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une seule liste ayant été déposée et la liste proposée respectant le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée communale, sont désignés les élus suivants au sein de la Commission de Délégation de Service Public :

TITULAIRES

Gérard MONGELLAZ
Mauricette MAUREL
Armel PECHEUL
Dominique HORDENNEAU
Claire LEGRAND

SUPPLEANTS

Jean-Pierre CHAPALAIN
Alexandre MEZIERE
Jean-Yves SIX
Sophie LADERIERRE
Alain DARMEY

4. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Conformément au 7^{ème} alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une seule liste ayant été déposée et la liste proposée respectant le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée communale, sont désignés les élus suivants au sein de la Commission d'Appel d'Offres :

TITULAIRES

Gérard MONGELLAZ
Mauricette MAUREL
Armel PECHEUL
Dominique HORDENNEAU
Claire LEGRAND

SUPPLEANTS

Jean-Pierre CHAPALAIN
Alexandre MEZIERE
Jean-Yves SIX
Sophie LADERIERRE
Alain DARMEY

5. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MARCHES

Conformément au 7^{ème} alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une seule liste ayant été déposée et la liste proposée respectant le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée communale, sont désignés les élus suivants au sein de la Commission Marché :

TITULAIRES

Gérard MONGELLAZ
Mauricette MAUREL
Armel PECHEUL
Dominique HORDENNEAU
Claire LEGRAND

SUPPLEANTS

Jean-Pierre CHAPALAIN
Alexandre MEZIERE
Jean-Yves SIX
Sophie LADERIERRE
Alain DARMEY

6. DESIGNATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

En l'absence d'autres listes,

Sont désignés les élus suivants membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

Titulaires	Suppléants
Didier JEGU	Dominique HORDENNEAU
Jean-Eudes CASSES	Jean-Pierre CHAPALAIN
Gérard MONGELLAZ	Michel YOU
Mauricette MAUREL	Alexandre MEZIERE
Loïc PERON	Francine VRIGNON

Sont désignées les associations suivantes membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

UFC
ADAPEI / ARIA de Vendée

7. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de créer une commission communale pour l'accessibilité à titre permanent, pour la durée du mandat,
- d'arrêter le nombre de membres titulaires de la commission à 12, dont 7 au moins seront issus du Conseil Municipal,
- de préciser que la commission sera également composée de :
 - représentants des administrations compétentes ou d'experts en matière d'accessibilité,
 - représentants des acteurs économiques, des associations de personnes handicapées pour tous les types de handicap, des personnes âgées et des autres usagers.
- de préciser que les associations dont devront être issus les membres de la commission qui ne sont pas conseillers communautaires devront répondre aux critères suivants :
 - le rattachement à des problématiques concernant le handicap, les personnes âgées, l'accessibilité, la qualité d'usage pour tous,
 - la représentation de la diversité des types de handicaps (visuel, moteur, auditif, cognitif, psychique et mental) pour les associations de personnes en situation de handicap,
 - la promotion des intérêts des usagers et de la qualité des services publics concernés par la Commission,

Etant précisé que le Maire d'une part, arrête la liste des membres siégeant au sein de la Commission et d'autre part, nomme, par arrêté, un Vice-Président de son choix afin de le représenter à la présidence de la Commission.

8. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

En l'absence d'autres listes, sont désignés les élus suivants membres de la Commission Communale des Impôts Directs :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Didier JEGU	Claude FOURNIERE
Marie-Françoise REHAULT	Jean-Claude CHENECHAUD
Nicolas CHAIGNE	Jean- Marie BELLE
Dominique REYNAL	Gérard MONGELLAZ
Frédérique GUAY	Bernard MARCHAND
Michel YOU	Gérard MAINGUENEAU
Patrick HOUSSAINT	Nicolas CHENECHAUD
Roland LESPINET	Reynold CAMMERLING
Donatien CHEREAU	Mauricette MAUREL
Isabelle VRAIN	Martine PATHE
Dominique HORDENNEAU	Claude DURAND
Nadine ROUMANEIX	Jean-Pierre CHAPALAIN
Daniel TESSIER	Loïc PERON
Alain BLANCHARD	Jean-Pierre THEBAULT
Jean-Pierre LACZNY	Daniel RUCHAUD
Gérard FAUGERON	Francine VRIGNON

9. COMITES CONSULTATIFS DE QUARTIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- la reconduction des comités consultatifs de quartiers selon les périmètres et modalités définis ci-dessous :
 - Quartier 1 : Ouest (La Chaume jusqu'au pont de Mireille)
 - Quartier 2 : Centre (intérieur du boulevard du Vendée Globe jusqu'à l'avenue du Lac)
 - Quartier 3 : Sud (à l'est des avenues du Lac et du Cdt Belmont, secteur délimité au nord par l'Avenue de Talmont)
 - Quartier 4 : Est (entre le boulevard du Vendée Globe, l'Avenue de Talmont, la « 4 voies » et la rue du Bocage)
 - Quartier 5 : Nord (au-dessus du boulevard du Vendée Globe, de la « 4 voies » et de la rue du Bocage)
- de valider la charte des comités consultatifs de quartiers précisant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement, annexée à la présente délibération.

10. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS - ÉLECTION DES MEMBRES

Après avoir voté, le Conseil Municipal élit, à l'unanimité des voix, les élus au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale comme suit :

Florence PINEAU
Nadine ROUMANEIX
Michel YOU
Annie COMPARAT
Maryse LAINE
Caroline POTTIER
Claire LEGRAND
Bruno RIVALLAND

11. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DANS LES DIFFERENTES INSTANCES EXTERIEURES

11.1. SIVU POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRINCIPAL DE SECOURS AUX SABLES D'OLONNE

Claire BRANDET : 41 voix
4 abstentions

Michel YOU : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.2. SYNDICAT MIXTE DES MARAIS DES OLNONES

Pour les représentants titulaires :

- Donatien CHEREAU : 41 voix
4 abstentions
- Jean-Pierre CHAPALAIN : 41 voix
4 abstentions
- Alexandre MEZIERE : 41 voix
4 abstentions
- Frédérique GUAY : 41 voix
4 abstentions

Pour les représentants suppléants :

- Nicolas CHENECHAUD : 41 voix
4 abstentions
- Lucette ROUSSEAU : 41 voix
4 abstentions
- Sophie LADERRIERE : 41 voix
4 abstentions
- Jean-Eudes CASSES : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.3. SYDEV

Pour le représentant titulaire de la commune du Comité Territorial de l'Energie du Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement de la Vendée (SyDEV) : Gérard MONGELLAZ : 41 voix
4 abstentions

Pour le représentant suppléant de la commune du Comité Territorial de l'Energie du Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement de la Vendée (SyDEV) : Jean-Yves SIX : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.4. COMMISSION LOCALE DE L'EAU AUZANCE - VERTONNE

Jean-Pierre CHAPALAIN : 41 voix
4 abstentions

Armel PECHEUL : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.5. SEML « VENDEE »

ASSEMBLEE GENERALE

Yannick MOREAU : 41 voix
4 abstentions

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yannick MOREAU : 41 voix
4 abstentions

Armel PECHEUL : 41 voix
4 abstentions

Lionel PARISET : 41 voix
4 abstentions

Alain BLANCHARD : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.6. SEML « LES SABLES D'OLONNE NAVETTES MARITIMES »

ASSEMBLEE GENERALE

Armel PECHEUL : 41 voix

4 abstentions (Anthony BOURGET, Elise BRÛLARD, Karine COTTENCEAU-GUEVEL, Bruno RIVALLAND)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mauricette MAUREL : 41 voix

4 abstentions

Francine VRIGNON : 41 voix

4 abstentions

Nadine ROUMANEIX : 41 voix

4 abstentions

Claire BRANDET : 41 voix

4 abstentions

Isabelle VRAIN : 41 voix

4 abstentions

Loïc PERON : 41 voix

4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.7. SYNDICAT MIXTE « E-COLLECTIVITES VENDEE »

Titulaire : Jean-Yves SIX : 41 voix

4 abstentions

Suppléant : Alain BLANCHARD : 41 voix

4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.8. SPL « DESTINATION LES SABLES »

Pour le représentant à l'Assemblée Générale : Maryse LAINE : 41 voix

4 abstentions

Pour le 1^{er} administrateur : Dominique HORDENNEAU : 41 voix

4 abstentions

Pour le 2^{ème} administrateur : Jean-Eudes CASSES : 41 voix
4 abstentions

Pour le 3^{ème} administrateur : Gérard MONGELLAZ : 41 voix
4 abstentions

Pour le 4^{ème} administrateur : Alexandre MEZIERE : 41 voix
4 abstentions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité :
4 abstentions

- d'autoriser les mandataires ci-dessus à se prononcer sur la dissociation ou le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général de la société ;
- d'autoriser toutes les personnes désignées administrateurs à assurer la présidence du Conseil d'Administration en son nom dans le cas où le Conseil d'Administration désigne la Ville à cette fonction ;
- d'autoriser la personne qui assurera la présidence du Conseil d'Administration à occuper la fonction de Directeur Général de la société ;
- de laisser le Conseil d'Administration fixer la rémunération du Président dans la limite maximale fixée au II de l'article L. 2123 - 20 du CGCT,
- d'autoriser le Président et les administrateurs à bénéficier de remboursement de frais de mission.

11.9. SPL « AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITES LOCALES DE VENDEE

- pour le représentant titulaire de la commune au sein de l'Assemblée Générale de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée : Armel PECHEUL : 41 voix
4 abstentions
- pour le représentant suppléant de la commune au sein de l'Assemblée Générale de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée : Nicolas CHENECHAUD : 41 voix
4 abstentions
- pour le représentant de la Commune au sein de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée : Alain BLANCHARD: 41 voix
4 abstentions
-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité :
4 abstentions

d'autoriser son représentant à l'Assemblée spéciale à exercer (via la collectivité), au sein du Conseil d'administration de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée, les fonctions de représentant de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration ou de censeur ;

- d'autoriser son représentant à exercer (via la collectivité), au sein de l'Assemblée spéciale de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée, les fonctions liées à la Présidence ;
- d'autoriser son représentant au sein de l'Assemblée spéciale de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée à accepter les fonctions qui pourraient lui être proposées par le Conseil d'administration dans le cadre de l'exercice de sa représentation (vice-présidence, membre de comités d'étude, mandat spécial, etc.) ;
- d'autoriser son représentant au sein du Conseil d'administration à percevoir de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée, sur présentation des justificatifs, le remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de ses mandats, conformément à l'article R.225-33 du Code de commerce
- d'autoriser le Conseil d'Administration à fixer la rémunération du Président dans la limite maximale fixée au II de l'article L. 2123 - 20 du CGCT.

11.10. SEM LES SABLES D'OLONNE PLAISANCE

Pour le représentant à l'Assemblée Générale : Jean-Eudes CASSES : 41 voix
4 abstentions

Pour l'administrateur : Nicolas CHENECHAUD : 41 voix
4 abstentions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité :
4 abstentions

- d'autoriser les mandataires ci-dessus à se prononcer sur la dissociation ou le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général de la société ;
- d'autoriser toutes les personnes désignées administrateurs à assurer la présidence du Conseil d'Administration en son nom dans le cas où le Conseil d'Administration désigne la Ville à cette fonction ;
- d'autoriser la personne qui assurera la présidence du Conseil d'Administration à occuper la fonction de Directeur Général de la société ;
- d'autoriser le Président et les administrateurs à bénéficier de remboursement de frais de mission.

11.11. ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT (SECOND DEGRE)

LYCEES

SAVARY DE MAULEON

Titulaire : Dominique MAESTRIPIERI : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Christine DELPIERRE : 41 voix
4 abstentions

VALERE MATHE

Titulaire : Alain BLANCHARD : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Sophie LOPEZ : 41 voix
4 abstentions

TABARLY

Titulaire : Christine DELPIERRE : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Donatien CHEREAU : 41 voix
4 abstentions

COLLEGES

PAUL LANGEVIN

Titulaire : Sophie LOPEZ : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Christine DELPIERRE : 41 voix
4 abstentions

JEAN MONNET

Titulaire : Claire BRANDET : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Corinne GINO : 41 voix
4 abstentions

PIERRE MAUGER

Titulaire : Nicolas LE FLOCH : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Nadine ROUMANEIX : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.12. ÉTABLISSEMENT EREA SAINT-JEAN D'ORBESTIER

Titulaire : Loïc PERON : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Nadine ROUMANEIX : 41 voix
4 abstentions

11.13. OGEC DES ECOLES PRIVEES SABLAISES

Pour OGEC Amiral, OGEC Notre Dame des Flots, OGEC Saint Elme, OGEC Saint Joseph, OGEC Saint Nicolas
OGEC Saint Paul :

Titulaire : Sophie LOPEZ : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Donatien CHEREAU : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.14. CONSEIL DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES PUBLIQUES

Titulaire : Sophie LOPEZ : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Christine DELPIERRE : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.15. ÉCOLE DES FORMATIONS MARITIMES DU LITTORAL VENDEEN

Titulaire : Florence PINEAU : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Loïc PERON : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.16. CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DU SECTEUR DES SABLES D'OLONNE

Titulaire : Florence PINEAU : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Alain BLANCHARD : 41 voix
4 abstentions Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.17. CONSEIL PORTUAIRE

Titulaire : Lionel PARISET: 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Frédérique GUAY : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.18. CONSEIL CONSULTATIF D'EXPLOITATION DE LA HALLE A MAREE

Titulaire : Florence PINEAU : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Claire BRANDET : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.19. COMMISSION DE SUIVI DE SITE DE L'UNITE DE TRI-MECANO-BIOLOGIQUE

Jean-Pierre CHAPALAIN : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, Jean-Pierre CHAPALAIN est désigné représentant du Maire au sein de la commission de suivi de site de l'unité de Tri-Mécano-Biologique.

11.20. ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DU SPORT (ANDES)

Titulaire : Gérard HECHT : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Lionel PARISET : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.21. ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE VENDEE (AMPCV)

Armel PECHEUL: 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, Armel PECHEUL est désigné représentant suppléant au sein de l'Association des Maires et Président de Communautés de Vendée.

11.22. ASSOCIATION DES MAIRES POUR LE CIVISME (AMC)

Sophie LOPEZ : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, Sophie LOPEZ est désignée comme représentant du Maire au sein de l'Association des Maires pour le Civisme.

11.23. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Nicolas LE FLOCH : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, Nicolas LE FLOCH est désigné correspondant défense.

11.24. OFFICE DU SPORT SABLAIS

Gérard HECHT (au bureau directeur) : 41 voix
4 abstentions

Donatien CHEREAU (au bureau directeur) : 41 voix
4 abstentions

Michel YOU : 41 voix
4 abstentions

Jennifer NICOLAI : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.25. SOCIETE DES COURSES DES SABLES D'OLONNE

Titulaire : Alexandre MEZIERE : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Armel PECHEUL: 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.26. OFFICE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Administrateurs Titulaires :

Jean-Eudes CASSES : 41 voix
4 abstentions

Maryse LAINE : 41 voix
4 abstentions

Administrateurs Suppléants :

Lucette ROUSSEAU : 41 voix
4 abstentions

Michel BAUDUIN : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.27. ASSOCIATION « SABLES D'OLONNE ANIMATION »

Corine GINO : 41 voix
4 abstentions

Alain BLANCHARD : 41 voix
4 abstentions

Donatien CHEREAU : 41 voix
4 abstentions

Sophie LADERRIERE : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.28. UFR ESTUA TOURISME

Titulaire : Jean-François DEJEAN : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Armel PECHEUL : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.29. ASSOCIATION « JUMELAGE DU PAYS DES OLONNES - WORTHING»

Titulaire : Corine GINO : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Dominique MAESTRIEPIERI : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.30. COMITE « JUMELAGE OLONNE - GOURCY »

Corine GINO : 41 voix
4 abstentions

Sophie LOPEZ : 41 voix
4 abstentions

Claire BRANDET : 41 voix
4 abstentions

Alexandre MEZIERE : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.31. ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX D'OLONNE

Jean Pierre CHAPALAIN : 41 voix
4 abstentions

Donatien CHEREAU : 41 voix
4 abstentions

Jean-Yves SIX : 41 voix
4 abstentions

Frédérique GUAY : 41 voix
4 abstentions)

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.32. ASSOCIATION CONTACT

Titulaire : Florence PINEAU : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Nadine ROUMANEIX : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

11.33. ADAPEI

Titulaire : Florence PINEAU : 41 voix
4 abstentions

Suppléant : Nadine ROUMANEIX : 41 voix
4 abstentions

Par conséquent, sont désignés représentants les élus ci-dessus.

12. FIXATION DU LIEU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de choisir, la salle du Conseil de la Mairie annexe de le Jarrie, 4 rue des Sables, aux Sables d'Olonne, pour la tenue à titre définitif des prochains Conseils Municipaux de la Ville des Sables d'Olonne. En cas de nouvelle crise, un autre lieu de réunion pourrait être choisi afin de répondre aux règles qui s'imposeront.

13. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'adopter le règlement intérieur.

14. ELECTION SENATORIALE

Par 41 voix, 4 votes blancs, sont désignés les délégués suivants :

Liste Chantal MEREL : 36 voix : soit 15 délégués et 14 suppléants

Liste Maëva ROCHEREAU : 5 voix : soit 2 délégués et 1 suppléant

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Qualité</i>
MOREAU	Yannick	Délégué
COMPARAT	Annie	Délégué
HECHT	Gérard	Délégué
HORDENNEAU	Dominique	Délégué
BLANCHARD	Alain	Délégué
GINO	Corine	Délégué
PECHEUL	Armel	Délégué
MERLE	Colette	Délégué (Remplaçant PINEAU Florence)
CHAPALAIN	Jean-Pierre	Délégué
NICOLAI	Jennifer	Délégué
DEJEAN	Jean-François	Délégué
MAUREL	Mauricette	Délégué
PERON	Loic	Délégué
LOPEZ	Sophie	Délégué
BAUDUIN	Michel	Délégué
LAINÉ	Maryse	Délégué
LE FLOCH	Nicolas	Délégué
ROUSSEAU	Lucette	Délégué
PARISSET	Lionel	Délégué
VRAIN	Isabelle	Délégué
MEZIERE	Alexandre	Délégué
GIRARD	Hélène	Délégué
JEGU	Didier	Délégué
BRANDET	Claire	Délégué
CHENECHAUD	Nicolas	Délégué
DELPIERRE	Christine	Délégué
CASSES	Jean-Eudes	Délégué

VRIGNON	Francine	Délégué
MONGELLAZ	Gérard	Délégué
LADERRIERE	Sophie	Délégué
SIX	Jean-Yves	Délégué
MAESTRIPIERI	Dominique	Délégué
CHEREAU	Donatien	Délégué
GUAY	Frédérique	Délégué
YOU	Michel	Délégué
ROUMANEIX	Nadine	Délégué
BOURGET	Anthony	Délégué
COTTENCEAU-GUEVEL	Karine	Délégué
BRICARD	Guy	Délégué
BRULARD	Elise	Délégué
RIVALLAND	Bruno	Délégué
POTTIER	Caroline	Délégué
DARMEY	Alain	Délégué
LEGRAND	Claire	Délégué
FERRAND	Michel	Délégué
MEREL	Chantal	Délégué supplémentaire
MADY	Charles	Délégué supplémentaire
BOUCARD	Laurence	Délégué supplémentaire
HAMEL	Jean-Paul	Délégué supplémentaire
VINCENT	Sophie	Délégué supplémentaire
REMY	Denis	Délégué supplémentaire
CLEMENCEAU	Martine	Délégué supplémentaire
DORIE	Patrice	Délégué supplémentaire
GREAU	Nicolas	Délégué supplémentaire
COSSAIS	Jean-Paul	Délégué supplémentaire
BOISSY	Marie-Christiane	Délégué supplémentaire
CHENECHAUD	Frédéric	Délégué supplémentaire
REHAULT	Marie-Christiane	Délégué supplémentaire
RUCHAUD	Daniel	Délégué supplémentaire
BROSSARD	Catherine	Délégué supplémentaire
ROCHEREAU	Maëva	Délégué supplémentaire
GUILLARD	Georges	Délégué supplémentaire
COSSAIS	Bernadette	Suppléant
PAPIN	Denis	Suppléant
EVENO	Danielle	Suppléant
HERBRETEAU	Théo	Suppléant
HECHT	Fabienne	Suppléant
RAIMBAUD	Luc	Suppléant
BLAIN	Christa	Suppléant
RAVON	Serge	Suppléant
MARY	Agathe	Suppléant
GARAT	Bernard	Suppléant
LEFEUVRE	Nathalie	Suppléant
BESSIERE	Didier	Suppléant

CLERC	Anita	Suppléant
LE ROCH	Maurice	Suppléant
GUYOT	Jean-Paul	Suppléant

15. SOUS CONCESSIONS DE PLAGE - ANNULATION ET REVISION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE LOT 4 DE LA PLAGE DES GRANGES ET POUR LE LOT 2 DE LA PLAGE DE TANCHET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'accorder l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public au titre de l'année 2020 au sous concessionnaire de plage Octopus Glisse, occupant le lot n°4 sur la plage des Granges, estimée à 1 396,85 € TTC (base avril 2020) (sous réserve de la révision à venir),
- d'accorder l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public au titre de l'année 2020 au sous concessionnaire de plage la SARL Le Club des As, occupant le lot n° P sur la Grande Plage, estimée à 1 309,16€ TTC,
- de réviser le montant de la redevance d'occupation du domaine public au titre de l'année 2020 pour le sous concessionnaire de plage l'EURL Les Bains des Mouettes, occupant le lot n°M sur la Grande Plage, ainsi estimée à 4 212,34€ TTC,
- de réviser le montant de la redevance d'occupation du domaine public au titre de l'année 2020 pour le sous concessionnaire de plage Monsieur Eric Franzini, occupant le lot n°2 sur la plage de Tanchet, ainsi estimée à 1 150,46 € TTC (base avril 2020) (sous réserve de la révision à venir),
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants y afférents.

16. AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE AU STATIONNEMENT HORS VOIRIE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité :

5 abstentions

- d'approuver la prolongation d'un mois du dispositif de gratuité des 3 premières heures de stationnement au parking Centre Ville / Gare portant l'échéance au 31 juillet 2020 inclus au lieu du 30 juin inclus,
- d'approuver la conclusion d'un avenant n°3 à la convention de Délégation de Service Public relative au stationnement hors voirie,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que toute pièce y afférente,
- d'inscrire les crédits au budget.